

REPUBLIQUE DU SENEGAL

COMMUNE DE KAFFRINE

N° 136/2016

CERTIFICAT DE MARIAGE

L'an Deux mille Seize
et le Vingt quatre du mois d'octobre
devant nous MOUSSA NDAO

officier d'état civil de la commune de Kaffrine, avons reçu et transcrit
le Jugement d'autorisation N° 4313 du
06-10-2016 du tribunal départemental
de Kaffrine portant le mariage Célébré
le 11-06-2015 à Kaffrine.

Entre

Epoux Mouhamed Bamba Cissé né le 07-06 19 88

à KAOLACK fils de THIEBO

et de NDEYE SECK profession Enseignant
domicile KAFFRINE

Epouse ATTA SOW née le 02-01- 19 97

à KAFFRINE fille de MADY

et de SENI CISSE profession MENAGERE
domicile KAFFRINE

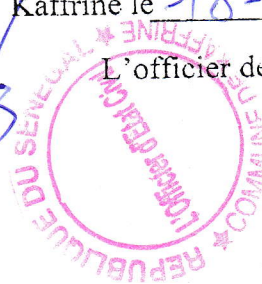
L'époux déclare opter : Polygamie

Séparation des biens

avec une dot de Dix huit mille francs

En foi de quoi, ce présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Kaffrine le 18-11-2016



L'officier de l'état civil

Moussa Ndao